

Paris, le 10 septembre 2020

N° 147

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lancement des « Rendez-vous de l'Épargne »

Dans le cadre de la stratégie nationale d'éducation financière du public, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF) organisent cet automne, avec le soutien de la Banque de France, une série de conférences sur le thème de l'épargne, dans toute la France. Ces « Rendez-vous de l'Épargne » ont une visée pédagogique : donner des clés de compréhension aux épargnants dans un contexte économique et financier inédit, renforcer la vigilance face aux arnaques financières et sensibiliser le grand public au rôle de l'épargne dans le financement de l'économie, en particulier en période de relance.

L'Autorité des marchés financiers (AMF), dont l'une des missions principales est la protection de l'épargne investie dans des instruments financiers, et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), dans le cadre de sa mission essentielle de protection de la clientèle des secteurs de la banque et de l'assurance, mènent ces actions d'information du public avec le soutien de la Banque de France, opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière.

Le 25 novembre 2019, à l'occasion de la réunion du comité stratégique d'éducation financière, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, avait annoncé l'organisation « *dans tout le territoire, des rendez-vous de l'épargne à destination du grand public, afin d'apporter des éclairages sur l'évolution du contexte économique de l'épargne et des produits d'épargne »*, dans le cadre des actions à mettre en œuvre en 2020.

Avec le concours de la Banque de France, ces « Rendez-vous de l'Épargne » à destination du grand public se tiendront à partir du mois de septembre 2020 dans une quarantaine de villes.

En raison du contexte sanitaire, ces conférences se tiendront sous la forme de webinaires.

Ces « Rendez-vous de l'Épargne » s'adressent au grand public, aux épargnants d'aujourd'hui et de demain, qui souhaitent se constituer une épargne ou investir à plus long terme dans l'économie et mieux comprendre le paysage de l'offre de produits d'épargne. Ils expliqueront les grands principes et notions à connaître avant d'investir, performance, risque, liquidité et diversification.

Bruno Le Maire a déclaré : « *Mieux gérer son épargne est une préoccupation pour tous les Français dans une période de profondes mutations du paysage financier. La mobilisation de l'épargne sera également un enjeu majeur de la relance pour davantage soutenir nos entreprises. Organisés pour la première fois sur l'ensemble du territoire, les Rendez-vous de l'Épargne apporteront des réponses concrètes pour faire que l'épargne soit un levier de la relance économique.* »

François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, rappelle que « *l'épargne est une valeur chère à beaucoup de Français. Mais elle suscite aujourd'hui davantage encore de questions, dans le contexte de taux bas et d'incertitudes post-Covid. Y répondre, dans le cadre des « Rendez-vous de l'Épargne », fait partie de notre mission centrale d'éducation économique et financière.* »

« *Depuis novembre dernier, avec notamment l'introduction en Bourse de la Française des Jeux et la période de confinement, nous avons vu quelque 700.000 nouveaux investisseurs particuliers venir ou revenir sur les marchés d'actions. Il est important d'accompagner ces nouveaux investisseurs en les informant des bons réflexes à avoir pour bien investir. Ce regain d'attrait de la Bourse montre que les particuliers peuvent aussi participer à l'effort de renforcement des fonds propres des entreprises qui constituent l'un des enjeux centraux de la reprise* » souligne Robert Ophèle, président de l'AMF.

Retrouvez plus d'informations sur les rendez-vous de l'épargne, le calendrier des conférences et les modalités d'inscription sur « [mes questions d'argent](#) », le site de la stratégie nationale d'éducation financière :



Annexe :

Le calendrier des conférences **#RDVEpargne**, qui se tiendront de 18h à 20h par webinaire, est le suivant :

Septembre :

- 15 septembre 2020, Mulhouse
- 16 septembre 2020, Nancy
- 21 septembre 2020, Troyes
- 22 septembre 2020, Metz
- 23 septembre 2020, Amiens
- 24 septembre 2020, Arras
- 28 septembre 2020, Nice
- 29 septembre 2020, Toulon
- 30 septembre 2020, Avignon

Octobre :

- 1^{er} octobre 2020, Grenoble
- 5 octobre 2020, Clermont-Ferrand
- 6 octobre 2020, Limoges
- 7 octobre 2020, Pau
- 8 octobre 2020, Perpignan
- 14 octobre 2020, Nîmes
- 15 octobre, Montpellier
- 22 octobre 2020, Paris La Défense

Novembre :

- 3 novembre, Besançon
- 4 novembre, Annecy
- 5 novembre, Saint Etienne
- 9 novembre, Le Havre
- 10 novembre, Caen
- 12 novembre, Brest
- 16 novembre, Le Mans
- 17 novembre, Angers
- 18 novembre, Tours
- 19 novembre, Poitiers

À propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés.

Visitez notre site <https://www.amf-france.org/>

À propos de la Banque de France

Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers

Visitez notre site <https://www.banque-france.fr>

À propos de l'ACPR

Adossée à la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution est l'autorité administrative qui contrôle les secteurs de la banque et de l'assurance et veille à la stabilité financière. L'ACPR est également chargée de la protection de la clientèle des établissements contrôlés et assure la mission de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Elle est aussi dotée de pouvoirs de résolution. Les services opérationnels de l'ACPR sont regroupés au sein de son Secrétariat général.

Visitez notre site <https://acpr.banque-france.fr/>

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire
Direction de la communication BDF
Direction de la communication de l'AMF
Unité communication de l'ACPR

01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
01 42 92 39 00 presse@banque-france.fr
01 53 45 60 28
01 42 44 66 85 presse@acpr.banque-france.fr